



Litige pixmania et contentia comande ccl071119935

Par **lefred37**, le **04/07/2009** à **20:35**

Bonjour, je viens faire appel à votre aide car je suis désespéré et ne sais plus quoi faire, je vais essayer de m'expliquer même si cela est assez complexe.

Le 26 septembre 2007 je passe commande sur le site de pixmania pour une console xbox 360 paiement en 3 fois.

Donc le 26 septembre 2007 lors de l'achat premier paiement avec la carte bancaire.

Entre temps je me fais voler ma carte bancaire donc j'appelle pixmania pour leur demander comment procéder pour les règlements des 2 autres mensualités vu que j'ai fait opposition sur ma carte, il me propose d'envoyer un virement pour les 2 dernières mensualités soit un virement au 26 octobre 2007 et un au 26 novembre 2007 ce que je fais.

Stupeur en mars 2008 je reçois une lettre et un coup de téléphone de la société Contentia qui me dit que je n'ai pas réglé les 2 mensualités.

Il explique à l'interlocuteur comme quoi je les ai réglés par virement bancaire, la personne me demande d'envoyer le duplicata de ces 3 relevés bancaires qui prouvent que j'ai bien payé ce que je fais en lui envoyant par fax.

En novembre 2008 je reçois une sommation de payer mon dû de la société Contentia je décide de les appeler de nouveau pour m'expliquer aussi tôt avoir donné mon numéro de dossier la personne très très agressive me laisse pas parler et me dit oui ce dossier dure depuis trop longtemps et sera traité directement avec la justice.

Fin de la conversation.

Suite de la nouvelle menace téléphonique et lettre me demandant de payer je décide de reprendre les choses de nouveau en mains.

En février 2009 j'appelle le siège social pixmania qui est située à Paris avenue de la Grande Armée et explique mon litige avec cette commande et leur société de recouvrement.

Une personne du service clientèle écoute mon problème et me demande de lui envoyer par fax les justificatifs de paiement qui prouvent bien mes versements.

Je lui envoie les relevés bancaires, la personne me dit que j'ai fait le nécessaire auprès du service compatibilité et vous recontacte d'ici 3,4 jours (apparemment personne très professionnelle).

4 jours plus tard cette personne me recontacte en me disant qu'il a bien reçu mes versements et qu'il n'y a plus de

problème, cette personne ce propose de me donner le téléphone de ca ligne direct au ka ou je soit de nouveau ennuyer avec cette société contentiarnrnfin mai début juin 2009 je reçois de nouveau lettre et coup de téléphone de contentia qu il me dise que j ai tjrs pas payer et que c est pixmania qui les a relancer!!!rnje rappel la personne du service clientèle de pixmania qui m avez donner sont téléphone, je lui explique que je suis toujours ennuyer part contentia et que je commerce sérieusement a en avoir ra le bol!!!rncette personne me dit je vais re voir avec le service comptabilité et vous dit au courant dans la journée,comme convenu au tel cette personne me rappel en fin de journée et me dit de nouveau qu il on bien reçu les virements et qu elle procède a la mise a jours de mon dossier et me promet que je ne serait plus ennuyer avec contentiarnrn3 juillet 2009 encore un coup de tel de contentia qui m appel pour me dire puisque vous ne voulez pas payer monsieur votre dossier va etre envoyer en justice j explique de nouveau que j ai payer et qu il on les justificatif des paiements, la personne de contentia me dit oui bah il sont pas convaincu vous verré ca avec le juge fin de la conversation!!!rnjn espère que mes explication on était assez clair ,car pas facile de raconté tout ca part écrisrnrfranchement j ai vraiment besoin de votre aide je suis dépiter et ne sais plus quoi faire!!rncar ces déjà pas facile de ce faire traiter comme un mauvais payeur ou un voleur quand on ne les pasrnrjn attend énormément de votre aide e je suis a votre disposition pour tout renseignementrnrnpart avance merci a vous et a l équipe